

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 728

22 juillet 2005

SOMMAIRE

Adventure One S.A., Luxembourg	34909	Garibaldi GP, S.à r.l., Munsbach	34938
Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Two) S.A., Luxembourg	34926	Garofa Finance S.A., Luxembourg	34919
Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Two) S.A., Luxembourg	34929	Gea S.A., Luxembourg	34915
Asra Holding S.A., Luxembourg	34943	Gioch S.A., Luxembourg	34944
AV-HE BA Luxembourg S.A., Luxembourg	34925	Golfing S.A., Luxembourg	34913
Bilbo S.A., Luxembourg	34924	HH Holdings, S.à r.l., Luxembourg	34931
Bilbo S.A., Luxembourg	34924	HH Holdings, S.à r.l., Luxembourg	34933
Cabinet Execau S.A., Esch-sur-Alzette	34924	Ilvic S.A., Luxembourg	34909
Chifra S.A., Luxembourg	34924	Insurance Participations Company Holding S.A., Luxembourg	34914
Citai Lux S.A., Luxembourg	34908	ITT Industries Global, S.à r.l., Munsbach	34913
Commercial Investment Alcobendas, S.à r.l., Luxembourg	34901	Ivima Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	34944
Commercial Investment Gallarte, S.à r.l., Luxembourg	34901	Jivest S.A., Luxembourg	34921
Commercial Investment San Giuliano, S.à r.l., Luxembourg	34901	Madeleine I, S.à r.l., Luxembourg	34902
Cruise Luxco 2, S.à r.l., Luxembourg	34915	Manfrotto Alu S.A., Luxembourg	34902
Cruise Luxco 2, S.à r.l., Luxembourg	34919	Miro-Sport S.A., Munsbach	34902
Deka-WorldGarant 10/2011	34901	Olifin S.A., Luxembourg	34903
DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., Luxembourg	34900	Olympia Investments S.A., Luxembourg	34923
DWS Bonus Basket 2010.	34900	Olympia Investments S.A., Luxembourg	34923
E.M.A.C.O.M., Empresa de Manutencion y Consignacion Maritima, S.à r.l., Luxembourg	34934	Olympia Investments S.A., Luxembourg	34923
E.V.R., Endovascular Researches S.A., Luxembourg	34914	P.D.I., Puertos Development International, S.à r.l., Luxembourg	34935
Eaton Holding II, S.à r.l., Luxembourg	34909	Participaciones Inversiones Portuarias, S.à r.l., Luxembourg	34936
Eaton Holding II, S.à r.l., Luxembourg	34913	Partners Group Invest	34898
Entreprise de Construction G. Parmentier, S.à r.l., Wilwerdingen	34920	Petra Real Estate S.A., Luxembourg	34908
Entreprise de Construction G. Parmentier, S.à r.l., Wilwerdingen	34921	Pierma S.A., Luxembourg	34921
Euro Amex S.A.H., Luxembourg	34929	Pioneer New Europe Funds	34902
Elofin Holding S.A., Luxembourg	34926	Real Estate One S.A., Luxembourg	34913
Fidupartner AG, Bertrange	34922	Redai Holding S.A., Luxembourg	34914
Finanziaria Marchesi S.A., Luxembourg	34903	Rolaco Hotels S.A., Luxembourg	34925
Finbell S.A., Luxembourg	34925	SDD Datadepo S.A., Luxembourg	34933
Finvesta S.A., Luxembourg	34922	Société de Révision Charles Ensch «SRE» S.A., Bertrange	34923
Finvesta S.A., Luxembourg	34922	Sofirata S.A., Luxembourg	34898
Finvesta S.A., Luxembourg	34922	Sogetel, S.à r.l., Luxembourg	34914
Firelux S.A., Luxembourg	34922	SPL WorldGroup BV, Amsterdam	34943
Froidchapelle S.A., Luxembourg	34920	T.E.M. Jointures, S.à r.l., Mertert	34901
Garibaldi GP, S.à r.l., Munsbach	34937	Tim International S.A., Luxembourg	34908
		Vansan S.A., Luxembourg	34923
		WPP Luxembourg Holdings Five, S.à r.l., Luxembourg	34939
		WPP Luxembourg Holdings Three, S.à r.l., Luxembourg	34903

SOFIRATA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 58.689.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03178, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(022978.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2005.

PARTNERS GROUP INVEST, Fonds Commun de Placement.

Änderungsvereinbarung

1. IPConcept FUND MANAGEMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen

und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen

wird im Hinblick auf den Luxemburger Investmentfonds PARTNERS GROUP INVEST, folgendes beschlossen:

Änderung des Verwaltungsreglements

Das Verwaltungsreglement des Investmentfonds Partners Group Invest vom August 2004 in Kraft getreten am 19. August 2004, wird in folgenden Punkten neu gefasst:

Im gesamten Verwaltungsreglement wird die Bezeichnung «Rechenschaftsbericht» durchgehend durch die Bezeichnung «Jahresbericht», die Bezeichnung «Lit.» durchgehend durch die Bezeichnung «Buchstabe/n» ersetzt und die Bezeichnung «des Artikel» durch «von Artikel» ersetzt. Das gesamte Verwaltungsreglement wurde auf die neue Rechtschreibung umgestellt.

Der Absatz vor «Artikel 1 - Der Fonds» wird hinsichtlich der Daten bezüglich des Inkrafttretens des Allgemeinen Verwaltungsreglements und bezüglich der Veröffentlichung des Verwaltungsreglements um einen Satz ergänzt und lautet nun wie folgt:

«...Eine erste Änderung des Verwaltungsreglements wurde am 22. Juli 2005 ebendort veröffentlicht und trat am 6. Juni 2005 in Kraft.»

Änderungen der folgenden Artikel des Verwaltungsreglements

Art. 3. Die Depotbank, Ziffer 4: Ziffer 4, Buchstabe c) wird zum 2. Absatz der Ziffer 4:

Art. 4. Allgemeine Bestimmungen der Anlagepolitik, Ziffer 6, Buchstabe g): In Ziffer 6, Buchstabe g), Absatz 2 wird die Abkürzung «Abl.» in «Abl.» geändert.

Art. 4. Allgemeine Bestimmungen der Anlagepolitik, Ziffer 6, Buchstabe I): Ziffer 6 Buchstabe I): wird der letzte Satz im zweiten Absatz ersatzlos gestrichen.

Art. 4. Allgemeine Bestimmungen der Anlagepolitik, Ziffer 6, Buchstabe n): In Ziffer 6, Buchstabe n) wird am Ende des dritten Unterpunktes das Wort «sowie» eingefügt.

Art. 6. Anteilwertberechnung, Ziffer 3: Ziffer 3 wird um einen Teilsatz und einen Absatz ergänzt und wie folgt neu gefasst:

«3. Der Anteilwert wird von der Verwaltungsgesellschaft oder einem von ihr Beauftragten unter Aufsicht der Depotbank an jedem Bankarbeitstag in Luxemburg mit Ausnahme des 24. und 31. Dezember eines jeden Jahres («Bewertungstag») berechnet.

Die Verwaltungsgesellschaft kann jedoch beschließen den Anteilwert am 24. und 31. Dezember eines Jahres zu ermitteln, ohne dass es sich bei diesen Wertermittlungen um Berechnungen des Anteilwertes an einem Bewertungstag im Sinne des vorstehenden Satzes 1 dieser Ziffer 3 handelt. Folglich können die Anleger keine Ausgabe, Rücknahme und/oder Umtausch von Anteilen auf Grundlage eines am 24. Dezember und/oder 31. Dezember eines Jahres ermittelten Anteilwertes verlangen.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 2, erster Absatz: Der erste Absatz der Ziffer 2 wird um den nachfolgenden Satz ergänzt:

«Maßgeblich ist der Eingang bei der Register- und Transferstelle. Diese nimmt die Zeichnungsanträge im Auftrag der Verwaltungsgesellschaft an.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 2, zweiter Absatz: Der zweite Absatz der Ziffer 2 wird um einen Satz ergänzt und wie folgt neu gefasst:

«Vollständige Zeichnungsanträge für den Erwerb von Namensanteilen, welche bis spätestens 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei der Register- und Transferstelle eingegangen sind, werden zum Ausgabepreis des darauf folgenden Bewertungstages abgerechnet, sofern der Gegenwert der gezeichneten Anteile zur Verfügung steht. Die Verwaltungsgesellschaft stellt auf jeden Fall sicher, dass die Ausgabe von Anteilen auf der Grundlage eines dem Anleger vorher unbekanntes Anteilwertes abgerechnet wird. Sollte dennoch der Verdacht bestehen, dass ein Anleger Late-Trading betreibt, kann die Verwaltungsgesellschaft die Annahme des Zeichnungsantrages solange verweigern, bis der An-

tragsteller jegliche Zweifel in Bezug auf seinen Zeichnungsantrag ausgeräumt hat. Vollständige Zeichnungsanträge für den Erwerb von Namensanteilen, welche nach 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei der Register- und Transferstelle eingegangen sind, werden zum Ausgabepreis des übernächsten Bewertungstages abgerechnet, sofern der Gegenwert der gezeichneten Anteile zur Verfügung steht.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 2, dritter Absatz: In Ziffer 2, Absatz 3 wird die Formulierung geringfügig geändert und der Absatz 3 lautet nun wie folgt:

«Sollte der Gegenwert der gezeichneten Anteile zum Zeitpunkt des Eingangs des vollständigen Zeichnungsantrages bei der Register- und Transferstelle nicht zur Verfügung stehen oder der Zeichnungsantrag fehlerhaft oder unvollständig sein, gilt der Zeichnungsantrag als mit dem Datum bei der Register- und Transferstelle eingegangen, an dem der Gegenwert der gezeichneten Anteile zur Verfügung steht bzw. der Zeichnungsschein ordnungsgemäß vorliegt.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 2, vierter Absatz: Nach dem vierten Absatz der Ziffer 2 wird ein neuer Absatz eingefügt, der wie folgt gefasst ist:

«Sofern der Gegenwert aus dem Fondsvermögen, insbesondere aufgrund eines Widerrufs, der Nichteinlösung einer Lastschrift oder aus anderen Gründen, abfließt, nimmt die Verwaltungsgesellschaft die jeweiligen Anteile im Interesse des Fonds zurück. Etwaige, sich auf das Fondsvermögen negativ auswirkende, aus der Rücknahme der Anteile resultierende Differenzen hat der Antragsteller zu tragen. Fälle des Widerrufs aufgrund verbraucherrechtlicher Regelungen sind von dieser Regelung nicht erfasst.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 2, siebter Absatz: In Ziffer 2, Absatz 7 wird die Formulierung geringfügig geändert und der Absatz 7 lautet nun wie folgt:

«Des Weiteren erfordert die Vollständigkeit eine Aussage darüber, dass der/die Anleger wirtschaftliche(-r) Berechtigte(-r) der zu investierenden und auszubehenden Anteile ist/sind, die Bestätigung des Anlegers/der Anleger, dass es sich bei den zu investierenden Geldern nicht um Erträge aus einer/mehreren strafbaren Handlung/-en handelt sowie eine Kopie des zur Identifizierung vorgelegten amtlichen Personalausweises oder Reisepasses. Diese Kopie ist mit einem Vermerk: «Wir bestätigen, dass die in dem amtlichen Ausweispapier ausgewiesene Person in Person identifiziert wurde und die vorliegende Kopie des amtlichen Ausweisapiers mit dem Original übereinstimmt.» zu versehen.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 2, letzter Absatz: Der letzte Absatz der Ziffer 2 wird ersatzlos gestrichen.

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 3, erster Absatz: Der erste Absatz von Ziffer 3 wird um den nachfolgenden Satz ergänzt:

«Maßgeblich für den Eingang des Zeichnungsantrags ist der Eingang bei der Depotbank.»

Art. 8. Ausgabe von Anteilen, Ziffer 3, zweiter Absatz: Der zweite Absatz der Ziffer 3 wird wie folgt neu gefasst:

«Vollständige Zeichnungsanträge für den Erwerb von Inhaberanteilen, welche bis spätestens 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei der Depotbank eingegangen sind, werden zum Ausgabepreis des darauf folgenden Bewertungstages abgerechnet, sofern der Gegenwert der gezeichneten Anteile zur Verfügung steht. Die Verwaltungsgesellschaft stellt auf jeden Fall sicher, dass die Ausgabe von Anteilen auf der Grundlage eines dem Anleger vorher unbekanntes Anteilwertes abgerechnet wird. Sollte dennoch der Verdacht bestehen, dass ein Anleger Late-Trading betreibt, kann die Verwaltungsgesellschaft die Annahme des Zeichnungsantrages solange verweigern, bis der Antragsteller jegliche Zweifel in Bezug auf seinen Zeichnungsantrag ausgeräumt hat. Vollständige Zeichnungsanträge für den Erwerb von Inhaberanteilen, welche nach 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei der Depotbank eingegangen sind, werden zum Ausgabepreis des übernächsten Bewertungstages abgerechnet, sofern der Gegenwert der gezeichneten Anteile zur Verfügung steht.»

Art. 10. Rücknahme und Umtausch von Anteilen, Ziffer 3, erster Absatz: Der erste Absatz der Ziffer 3 wird wie folgt neu gefasst:

Der Umtausch sämtlicher Anteile oder eines Teils derselben in Anteile eines anderen Teilfonds erfolgt auf der Grundlage des entsprechend Artikel 6 Nr. 4 dieses Verwaltungsreglements 3 maßgeblichen Anteilwertes der betreffenden Teilfonds unter Berücksichtigung einer Umtauschprovision in Höhe von maximal 1% des Anteilwertes der zu zeichnenden Anteile, mindestens jedoch in Höhe der Differenz des Ausgabeaufschlags des Teilfonds der umzutauschenden Anteile zu dem Ausgabeaufschlag des Teilfonds in welchen ein Umtausch erfolgt. Falls keine Umtauschprovision erhoben wird, wird dies für den jeweiligen Teilfonds in dem betreffenden Anhang zum Verkaufsprospekt erwähnt.

Art. 10. Rücknahme und Umtausch von Anteilen, Ziffer 4, erster Absatz: Der erste Absatz der Ziffer 4 wird um den nachfolgenden Satz ergänzt:

«Maßgeblich ist der Eingang bei der Register- und Transferstelle.»

Art. 10. Rücknahme und Umtausch von Anteilen, Ziffer 4, dritter Absatz: Der dritte Absatz der Ziffer 4 wird um den nachfolgenden Satz ergänzt:

«Maßgeblich ist der Eingang bei der Depotbank.»

Art. 10. Rücknahme und Umtausch von Anteilen, Ziffer 4, vierter Absatz: Der vierte Absatz der Ziffer 4 wird um einen Satz ergänzt und wird wie folgt neu gefasst:

«Vollständige Rücknahmeanträge bzw. vollständige Umtauschanträge, welche bis spätestens 17.00 Uhr an einem Bewertungstag eingegangen sind, werden zum Anteilwert des darauf folgenden Bewertungstages, abzüglich eines etwaigen Rücknahmeabschlages bzw. unter Berücksichtigung der Umtauschprovision, abgerechnet. Die Verwaltungsgesellschaft stellt auf jeden Fall sicher, dass die Rücknahme bzw. der Umtausch von Anteilen auf der Grundlage eines dem Anleger vorher unbekanntes Anteilwertes abgerechnet wird. Vollständige Rücknahmeanträge bzw. vollständige Umtauschanträge, welche nach 17.00 Uhr an einem Bewertungstag eingegangen sind, werden zum Anteilwert des übernächsten Bewer-

tungstages, abzüglich eines etwaigen Rücknahmeabschlages bzw. unter Berücksichtigung der Umtauschprovision, abgerechnet.»

Art. 10. Rücknahme und Umtausch von Anteilen, Ziffer 4, fünfter Absatz: Der fünfte Absatz der Ziffer 4 wird ersatzlos gestrichen.

Art. 11. Kosten, Ziffer 5: Ziffer 5 wird um einen Nebensatz ergänzt und lautet nun wie folgt:

«Die Register- und Transferstelle erhält für die Erfüllung ihrer Aufgaben aus dem Register- und Transferstellenvertrag eine im Großherzogtum Luxemburg bankübliche Vergütung, die am Ende eines jeden Kalenderjahres nachträglich berechnet und ausgezahlt wird; sowie pro Teilfonds eine jährliche Grundgebühr, die in dem jeweiligen Teilfonds in dem betreffenden Anhang zum Verkaufsprospekt aufgeführt ist.»

Art. 11. Kosten, Ziffer 7, Buchstabe d): In Ziffer 7 wird ein neuer Buchstabe d) eingefügt und die nachfolgenden Buchstaben verschieben sich entsprechend. Buchstabe d) lautet wie folgt:

«d) darüber hinaus werden der Depotbank, der Zentralverwaltungsstelle und der Register- und Transferstelle die im Zusammenhang mit dem jeweiligen Teilfondsvermögen anfallenden eigenen Auslagen und sonstigen Kosten sowie die durch die erforderliche Inanspruchnahme Dritter entstehenden Auslagen und sonstigen Kosten erstattet. Die Depotbank erhält des Weiteren bankübliche Spesen;»

Art. 11. Kosten, Ziffer 7, Buchstabe t): Nach Ziffer 7 Buchstabe t) wird der folgende Satz eingefügt:

«Sämtliche vorbezeichnete Kosten, Gebühren und Ausgaben verstehen sich zuzüglich einer etwaigen Mehrwertsteuer.»

Art. 16. Auflösung des Fonds bzw. eines Teilfonds, Ziffer 2, Buchstabe c): Ziffer 2, Buchstabe c) wird das Wort «von» eingefügt und dieser Buchstabe lautet nun wie folgt:

«c) wenn das Fondsvermögen während mehr als sechs Monaten unter einem Betrag von 312.500 Euro bleibt;»

Art. 18. Anwendbares Recht, Gerichtsstand, Vertragssprache, Ziffer 2: Ziffer 2 von Artikel 18 wird wie folgt neu gefasst:

«Im Falle eines Rechtsstreits ist der deutsche Wortlaut dieses Verwaltungsreglements maßgeblich. Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank können im Hinblick auf Anteile des Fonds, die an Anleger in einem nicht deutschsprachigen Land verkauft werden, für sich selbst und den Fonds Übersetzungen in den entsprechenden Sprachen solcher Länder als verbindlich erklären, in welchen solche Anteile zum öffentlichen Vertrieb berechtigt sind.»

Die vorstehenden Änderungen treten am 6. Juni 2005 in Kraft.

Diese Änderungsvereinbarung wurde in vier Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, im Juni 2005.

IPConcept FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01883. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057536.3//151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 9.462.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2005, réf. LSO-BG03467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

R. Mach / B. Stuckenbroecker.

(060020.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

DWS BONUS BASKET 2010, Fonds Commun de Placement.

Das ab 22. Juli 2005 in Kraft tretende Verwaltungsreglement des Fonds DWS BONUS BASKET 2010 registriert am 14. Juli 2005 unter Ref. LSO-BG06336 wurde im registre de commerce et des sociétés in Luxembourg am 19. Juli 2005 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

DWS INVESTMENT S.A.

Unterschrift

(062507.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

DEKA-WorldGarant 10/2011, Fonds Commun de Placement.

Die DEKA INTERNATIONAL S.A., R.C. Luxembourg B 28.599, hat als Verwaltungsgesellschaft den Organismus für gemeinsame Anlagen DEKA-WorldGarant 10/2011, der den Bestimmungen von Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt, mit Zustimmung der Depotbank des Fonds DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A., am 4. Juli 2005 gegründet.

Das Sonderreglement wurde am 13 Juli 2005 unter der Referenznummer. LSO-BG03461, beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Luxemburg, den 4. Juli 2005.

DEKA INTERNATIONAL S.A. DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft Die Depotbank

Unterschriften Unterschriften

(060021.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 373.350,- EUR.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.621.

Les états financiers au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02926, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE, S.à r.l.

Signature

(061474.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 317.050,- EUR.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.622.

Les états financiers au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02920, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO, S.à r.l.

Signature

(061475.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 2.610.950,- EUR.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 76.874.

Les états financiers au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02915, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l.

Signature

(061478.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

T.E.M. JOINTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 67.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 23 mars 2005.

Signature.

(024924.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

PIONEER NEW EUROPE FUNDS, Fonds Commun de Placement.

Le procès-verbal de modification du règlement de gestion prenant effet le 22 juillet 2005 concernant le fonds commun de placement PIONEER NEW EUROPE FUNDS, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

The management regulations effective on July 22, 2005 with respect to the mutual fund («FCP») PIONEER NEW EUROPE FUNDS, registered in Luxembourg, on 14th July 2005, under the reference LSO-BG06143, has been filed with the Luxembourg trade and companies register on 18th July 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

Un mandataire

(061965.4/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

MADELEINE I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 104.929.

EXTRAIT

Le siège social de la Société a été transféré du 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec date effective au 16 février 2005, suivant une décision du conseil d'administration de la Société du 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2005, réf. LSO-BC03685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024754.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

MANFROTTO ALU S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.600.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 63.031.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 24 février 2005 à 18.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024761.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

MIRO-SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 73.824.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 23 mars 2005.

Signature.

(024925.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

34903

OLIFIN S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 50.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 85.433.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 1^{er} mars 2005 à 9.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
M. Sterzi
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024763.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FINANZIARIA MARCHESI S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.000.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 76.699.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 7 mars 2005 à 9.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
M. Sterzi / M.L. Guardamagna
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024764.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 25,000.

Registered office: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 106.206.

In the year two thousand five, the second day of March.

Before Mr. Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company has been incorporated on 14 February 2005 pursuant to a deed of Mr. Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 90.028 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Bernard Beerens, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 2 March 2005,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. that the Sole Shareholder owns all the shares in the share capital of the Company;
- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1,746,118,700 (one billion seven hundred forty-six million one hundred eighteen thousand seven hundred Dollars of the United States of America) in order to bring the share capital from its present amount of USD 25,000 (twenty-five thousand Dollars of the United States of America), represented by 250 (two hundred fifty) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) each to USD 1,746,143,700 (one billion seven hundred forty-six million one hundred forty-three thousand seven hundred Dollars of the United States of America), by way of the issue of 17,461,187 (seventeen million four hundred sixty-one thousand one hundred eighty-seven) new shares of the Company, having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) each.

2. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 4 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of USD 1,746,118,700 (one billion seven hundred forty-six million one hundred eighteen thousand seven hundred Dollars of the United States of America) in order to bring the share capital from its present amount of USD 25,000 (twenty-five thousand Dollars of the United States of America), represented by 250 (two hundred fifty) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) each to USD 1,746,143,700 (one billion seven hundred forty-six million one hundred forty-three thousand seven hundred Dollars of the United States of America), by way of the issue of 17,461,187 (seventeen million four hundred sixty-one thousand one hundred eighty-seven) new shares of the Company, having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) each.

Second resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with its registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 99.124 (Holdings Two), hereby represented by Bernard Beerens, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 2 March 2005, declares to (i) subscribe to 17,461,187 (seventeen million four hundred sixty-one thousand one hundred eighty-seven) shares of the Company, having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) each, and to (ii) pay them up entirely by a contribution in kind consisting of its assets and liabilities, except for those assets and liabilities contributed to WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l. (Holdings Five), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Holdings Two Assets), comprising in particular but not limited to:

* USD 10,000,000 (ten million Dollars of the United States of America) of ordinary shares and USD 150,000,000 (one hundred fifty million Dollars of the United States of America) of A shares held by Holdings Two in the share capital of WPP RASOR UK;

* USD 10,000,000 (ten million Dollars of the United States of America) of ordinary shares and USD 303,000,000 (three hundred three million Dollars of the United States of America) of A shares and B shares held by Holdings Two in the share capital of WPP GUSA UK;

* 17,858,714 (seventeen million eight hundred fifty-eight thousand seven hundred fourteen) shares with book value of USD 1,033,977,376 (one billion thirty-three million nine hundred seventy-seven thousand three hundred seventy-six Dollars of the United States of America) held by Holdings Two in the share capital of WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l.; and

* 7,595,896 ordinary shares with book value of USD 238,604,125 (two hundred thirty-eight million six hundred four thousand one hundred twenty-five Dollars of the United States of America) held by Holdings Two in the share capital of WPP LUXEMBOURG GAMMA, S.à r.l.

Such contribution in kind of the Holdings Two Assets to the Company is made simultaneously with the contribution by Holdings Two of assets and liabilities to Holdings Five, in exchange for an issue of new shares of Holdings Five, at the occasion of an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Holdings Five, it being understood that the contributions made by Holdings Two to the Company and to Holdings Five constitute a simultaneous contribution of all the assets and liabilities of Holdings Two.

The extraordinary general meeting of the sole shareholder of Holdings Five is deemed to be held simultaneously to the present Meeting before the undersigned notary.

The contribution in kind of the Holdings Two Assets to the Company, in an aggregate amount of USD 1,746,118,748 (one billion seven hundred forty-six million one hundred eighteen thousand seven hundred forty eight Dollars of the United States of America) is to be allocated as follows:

(i) an amount of USD 1,746,118,700 (one billion seven hundred forty-six million one hundred eighteen thousand seven hundred Dollars of the United States of America) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an aggregate amount of USD 48 (forty-eight Dollars of the United States of America) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Holdings Two Assets to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of Holdings Two as per 2 March 2005 and signed for approval by the management of Holdings Two, which shows that the net asset value of the assets and liabilities contributed to the Company is worth at least USD 1,746,118,748 (one billion seven hundred forty-six million one hundred eighteen thousand seven hundred forty-eight Dollars of the United States of America). It results furthermore from a certificate dated 2 March 2005, issued by the management of Holdings Two that:

1. the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l. (Holdings Two) to WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l. (the Company) are shown on the attached balance sheet as per 2 March 2005;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least at USD 1,746,118,748 (one billion seven hundred forty-six million one hundred eighteen thousand seven hundred forty-eight Dollars of the United States of America) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by Holdings Two and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the management of Holdings Two.»

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in capital, as follows:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l	250 shares
WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l	17,461,187 shares

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 4 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is set at USD 1,746,143,700 (one billion seven hundred forty-six million one hundred forty-three thousand seven hundred Dollars of the United States of America), represented by 17,461,437 (seventeen million four hundred sixty-one thousand four hundred thirty-seven) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Costs

Insofar as the contribution in kind consists of assets and liabilities of a company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg) to another company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg) and transferring simultaneously its remaining assets and liabilities to another company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately eight thousand five hundred Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé de WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 14 février 2005 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

A comparu WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.028 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Bernard Beerens, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 2 mars 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 1.746.118.700 (un milliard sept cent quarante six millions cent dix-huit mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter la capital social de son montant actuel de USD 25.000 (vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune à USD 1.746.143.700 (un milliard sept cent quarante-six millions cent quarante-trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 17.461.187 (dix-sept millions quatre cent soixante et un mille cent quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune;

2. Souscription et paiement à l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1.;

3. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1.;

4. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société;

5. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de USD 1.746.118.700 (un milliard sept cent quarante-six millions cent dix-huit mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 25.000 (vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune à USD 1.746.143.700 (un milliard sept cent quarante-six millions cent quarante trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 17.461.187 (dix-sept millions quatre cent soixante et un mille cent quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

Intervention, Souscription, Paiement

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.124 (Holdings Two), ici représentée par Maître Bernard Beerens, prénommé, agissant en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 2 mars 2005, déclare (i) souscrire à 17.461.187 (dix-sept millions quatre cent soixante et un mille cent quatre-vingt sept) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune et (ii) les payer entièrement par un apport en nature se composant de ses actifs et passifs, sauf les actifs et passifs apportés à WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l. (Holdings Five), une société à responsabilité luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (les Actifs de Holdings Two), comprenant particulièrement mais sans limitation:

* USD 10.000.000 (dix millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) de parts sociales ordinaires et USD 150.000.000 (cent cinquante millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) de parts sociales de catégorie A détenues par Holdings Two dans le capital social de WPP RASOR UK;

* USD 10.000.000 (dix millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) de parts sociales ordinaires et USD 303.000.000 (trois cent trois millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) de parts sociales de catégorie A et de catégorie B détenues par Holdings Two dans le capital social de WPP GUSA UK;

* 17.858.714 (dix-sept millions huit cent cinquante-huit mille sept cent quatorze) parts sociales d'une valeur comptable de USD 1.033.977.376 (un milliard trente-trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique) détenues par Holdings Two dans le capital social de WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l.; et

* 7.595.896 (sept millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt seize) parts sociales ordinaires d'une valeur comptable de USD 238.604.125 (deux cent trente-huit millions six cent quatre mille cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique) détenues par Holdings Two dans le capital social de WPP LUXEMBOURG GAMMA, S.à r.l.

Cet apport en nature des Actifs de Holdings Two à la Société est fait simultanément avec l'apport par Holdings Two des actifs et passifs à Holdings Five en échange d'une émission de nouvelles parts sociales de Holdings Five, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Holdings Five, étant entendu que les apports faits par

Holdings Two à la Société et à Holdings Five constituent un apport simultané de tous les actifs et passifs de Holdings Two.

L'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Holdings Five est considérée comme tenue simultanément à la présente Assemblée, devant le notaire soussigné. L'apport en nature des Actifs de Holdings Two à la Société d'un montant total de USD 1.746.118.748 (un milliard sept cent quarante-six millions cent dix-huit mille sept cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de USD 1.746.118.700 (un milliard sept cent quarante-six millions cent dix-huit mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera affecté au compte capital nominal de la Société, et

(ii) un montant de USD 48 (quarante-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera affecté au compte prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport en nature des Actifs de Holdings Two apportés à la Société est documentée par, inter alia, un bilan de Holdings Two daté du 2 mars 2005 et signé pour approbation par le management de Holdings Two, qui montre que la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société a une valeur au moins égale à USD 1.746.118.748 (un milliard sept cent quarante six millions cent dix-huit mille sept cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique).

Il résulte par ailleurs d'un certificat daté du 2 mars 2005 émis par le management de Holdings Two que:

1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l. (Holdings Two) à WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l. (la Société) sont mentionnés au bilan ci-joint en date du 2 mars 2005;

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société telle que figurant au bilan est estimée à un montant d'au moins USD 1.746.118.748 (un milliard sept cent quarante six millions cent dix-huit mille sept cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) et que depuis la date dudit bilan, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société;

3. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement transférables par Holdings Two et ne font l'objet d'aucune limitation ou d'une restriction et ne sont grevés d'aucun gage ou d'autre droit limitant leur transférabilité ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités de transfert de propriété juridique des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplies par le management de Holdings Two.»

Une copie des documents mentionnés ci-dessus, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, devront demeurer annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

L'Assemblée décide d'acter que l'actionariat de la Société suite à l'augmentation de capital est comme suit:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	250 parts sociales
WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, TWO S.à r.l.	17.461.187 parts sociales

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 1.746.143.700 (un milliard sept cent quarante-six millions cent quarante-trois mille sept cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 17.461.437 (dix-sept millions quatre cent soixante et un mille quatre cent trente sept) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société.

Exonération fiscale

L'apport en nature représente l'actif et du passif d'une société de l'Union Européenne (le Grand-Duché de Luxembourg) à une autre société de l'Union Européenne et transférant simultanément ses actifs et passifs restant à une autre société de l'Union Européenne (le Grand-Duché de Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi sur les apports de capitaux du 29 décembre 1971, telle que modifiée, portant sur l'exonération du droit d'apport.

Frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ huit mille cinq cents Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ledit mandataire a signé le présent acte avec nous, le notaire.

Signé: B. Beerens, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 34, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005

J. Elvinger.

(025373.3/211/282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

CITAI LUX S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.876,000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 54.242.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 21 février 2005 à 14.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024766.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

PETRA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 92.960,07.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 47.617.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 1^{er} mars 2005 à 14.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024767.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

TIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.826.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 janvier 2005, et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé:

2. de nommer Mme Frédérique Vigneron aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat, en remplacement de Mme Sandrine Klusa.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour TIM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024835.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

ADVENTURE ONE S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 32.000.**Siège social: L-1235 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 83.091.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg le 21 février 2005**Résolution unique*

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024768.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

ILVIC S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.100.000.**Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 97.998.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 23 février 2005 à 17.00 heures**Résolution unique*

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024769.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

EATON HOLDING II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 222,500.-.**Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 101.077.

In the year two thousand and four, on the eighteenth day of the month of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

EATON B.V., a company governed by the laws of The Netherlands, having its registered office at Boeing avenue 11, 1119PC Schiphol-Rijk, The Netherlands, and entered in the commercial register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam under number 33.296.220,

hereby represented by M^e Jean-Paul Spang lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Amsterdam, on November 16th, 2004.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of EATON HOLDING II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of the undersigned notary dated 13 May 2004 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 775 of 28 July 2004 (the «Company»). The articles of incorporation of which have been amended on 7 June 2004, by a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 883 of 1st September 2004.

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's corporate capital by an amount of one hundred twenty thousand Euro (EUR 120,000) so as to raise it from its present amount of two hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 222,500.-), divided into two thousand two hundred twenty-five (2,225) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100)

each, to an amount of three hundred forty-two thousand five hundred Euro (EUR 342,500.-), divided into three thousand four hundred twenty-five (3,425) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

2. To issue one thousand two hundred (1,200) new shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of these one thousand two hundred (1,200) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) by EATON HOLDING INTERNATIONAL I BV, a company governed by the laws of The Netherlands, having its registered office located at Boeingavenue 11, 1119PC Schiphol-Rijk, The Netherlands, registered in the commercial register of the Chamber of Commerce and Industries of Amsterdam under the number 33.295.991, acting in its capacity as subscriber (the «Subscriber»), with payment of a share premium in a total amount of eleven million six hundred sixty-six thousand Euro (EUR 11,666,000.-) by a contribution in kind consisting of one hundred (100) shares held by the Subscriber in EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, a company governed by the laws of England and Wales, having its registered office located at Norfolk Street, Worsley Road North, Manchester M28 3ET, England, and registered under the number 433698.

4. To amend article 5 of the articles of Incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

5. Miscellaneous.

Has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital by an amount of one hundred twenty thousand Euro (EUR 120,000.-) so as to raise it from its present amount of two hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 222,500.-), divided into two thousand two hundred twenty-five (2,225) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, to an amount of three hundred forty-two thousand five hundred Euro (EUR 342,500.-), divided into three thousand four hundred twenty-five (3,425) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue, with a total share premium of eleven million six hundred sixty-six thousand Euro (EUR 11,666,000.-), one thousand two hundred (1,200) new shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription

There now appeared M^e Grégorys Surply, lawyer, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of EATON HOLDING INTERNATIONAL I BV, prenamed, by virtue of a proxy given in Amsterdam, on November 16th, 2004.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of EATON HOLDING INTERNATIONAL I BV, prenamed, for one thousand two hundred (1,200) new shares of the Company, with payment of a share premium in a total amount of eleven million six hundred sixty-six thousand Euro (EUR 11,666,000.-) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of one hundred (100) shares held by EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prenamed, in EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prenamed (the «Contribution»).

The Contribution represents a net contribution of an aggregate amount of eleven million seven hundred eighty-six thousand Euro (EUR 11,786,000.-).

EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V. acting through its duly appointed attorney in fact declared that the shares contributed in kind are free of any pledge or lien and that there exist no impediments to their free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., acting through its duly appointed attorney-in-fact further declared that the value of the contribution has been certified by a declaration of recipient company issued on November 17, 2004, jointly signed by Mr. David Otto and Mr. Carlo Schlessler, in their capacity as directors of EATON HOLDING II, S.à r.l., which declaration of contribution will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The sole shareholder resolves to accept the subscription of one thousand one thousand two hundred (1,200) new shares, each share with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) by EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prenamed, to accept payment in full of each of these new shares by a contribution in kind consisting of one hundred (100) shares in EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prenamed, held by EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prenamed, to the Company, and to allocate these one thousand two hundred (1,200) new shares to EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prenamed.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolve to amend article 5, first paragraph of the Company's articles of incorporation, which shall forthwith read as follows:

«Art. 5. Subscribed capital

The issued capital of the Company is set at three hundred forty-two thousand five hundred Euro (EUR 342,500.-), divided into three thousand three hundred seventy-five (3,425) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.»

Expenses

As following the contribution in kind by EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prenamed, of one hundred (100) shares issued by EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prenamed, the Company holds more than 65% of the issued share capital of EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prenamed, a company having its place of effective management and statutory seat in a Member State of the European Union, and as the contribution in kind has been made exclusively in exchange for newly issued shares in the capital of the Company, which has its place of effective management and statutory seat in a Member State of the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital tax exemption in such case.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately EUR 6,000.-.

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

On the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

EATON B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social à Boeing avenue 11, 1119PC Schiphol-Rijk, Pays-Bas, et enregistré dans le registre de commerce de la Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Amsterdam sous le numéro 33.296.220,

représentée par M^e Jean-Paul Spang, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam le 16 novembre 2004,

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de EATON HOLDING II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée par un acte du notaire soussigné le 13 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 775 du 28 juillet 2004 (la «Société»). Les statuts de laquelle ont été modifiés en date du 7 juin 2004 par acte reçu du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 883 du 1^{er} septembre 2004.

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société par un montant de cent vingt mille euros (EUR 120.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 222.500,-) représenté par deux mille deux cent vingt-cinq (2.225) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à trois cent quarante-deux mille cinq cents euros (EUR 342.500,-) divisé en trois mille quatre cent vingt-cinq (3.425) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), chacune.

2. Emission de mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de ces mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), par EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social à Boeing Avenue 11, 1119PC Schiphol-Rijk, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de commerce de la Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Amsterdam sous le numéro 33.295.991, agissant en sa qualité de souscripteur (le «Souscripteur»), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de onze millions six cent soixante-six mille euros (EUR 11.666.000,-) par apport en nature de cent (100) parts détenues par le Souscripteur dans EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, une société de droit anglais, ayant son siège social situé à Norfolk Street, Worsley Road North, Manchester M28 3ET, Angleterre, enregistrée sous le numéro 433698.

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3).

5. Divers.

A requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital émis de la société par un montant de cent vingt mille euros (EUR 120.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 222.500,-) représenté par deux mille deux cent vingt-cinq (2.225) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-)

chacune, à trois cent quarante deux mille cinq cents euros (EUR 342.500,-) divisé en trois mille quatre cent vingt-cinq (3.425) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre, avec une prime d'émission totale de onze millions six cent soixante-six mille euros (EUR 11.666.000,-), mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Ensuite M^e Grégory Surply, avocat, prémentionné, se présente, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée, en vertu d'une procuration donnée en date du 16 novembre 2004.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée, à mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales de la Société, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de onze millions six cent soixante-six mille euros (EUR 11.666.000,-) et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en nature de l'ensemble des parts détenues par EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée, dans EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prémentionnée (l'«Apport»).

L'Apport représente un apport d'un montant net de onze millions sept cent quatre-vingt-six mille euros (EUR 11.786.000,-).

EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., représentée par son mandataire mentionné ci-dessus, déclare qu'il ne subsiste aucune restriction ou limitation au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de la propriété de l'Apport par le Souscripteur a été donnée au notaire instrumentant.

EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., agissant par le biais de son mandataire déclare que la valeur de l'Apport a été certifiée par une déclaration d'apport («Declaration of Recipient Company») établie le 17 novembre 2004 par Monsieur David Otto et Monsieur Carlo Schlessler, en leur qualité d'administrateurs de EATON HOLDING II, S.à r.l., laquelle déclaration d'apport restera attachée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

L'associé unique décide d'accepter la souscription des mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), par EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée, d'accepter de libérer entièrement chaque nouvelle part sociale par apport en nature de cent (100) parts détenues par EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée, dans EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prémentionnée, à la Société et d'attribuer ces mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales à EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les associés décident de modifier l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social

Le capital émis de la Société est fixé à trois cent quarante-deux mille cinq cents euros (EUR 342.500,-) divisé en trois mille quatre cent vingt-cinq (3.425) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Evaluation des frais

Comme suite à l'apport en nature par EATON HOLDING INTERNATIONAL I B.V., prémentionnée, de cent (100) parts émises par EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prémentionnée, la Société détient des parts représentant plus de 65% du capital social émis par EATON ELECTRIC OVERSEAS HOLDING Ltd, prémentionnée, une société ayant son siège de direction effective et son siège statutaire dans un État membre de la Communauté Européenne, et comme l'apport en nature a été effectué exclusivement en échange de parts sociales nouvellement émises dans le capital de la Société qui a son siège de direction effective et son siège statutaire dans un État membre de la Communauté Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 6.000,-.

Déclaration

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Spang, G. Surply, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

J. Elvinger.

(025382.3/211/215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

EATON HOLDING II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 101.077.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

J. Elvinger

Notaire

(025383.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

GOLFING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.673.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 23 février 2005 à 14.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024771.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

REAL ESTATE ONE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 210.709,50.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 45.431.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 1^{er} mars 2005 à 16.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024774.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

ITT INDUSTRIES GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 105.104.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2005.

Signature.

(025003.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

34914

E.V.R., ENDOVASCULAR RESEARCHES S.A., Société Anonyme.

Capital Social: EUR 32.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 73.887.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 21 février 2005 à 15.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024775.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

REDAI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 400.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.878.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 1^{er} mars 2005 à 18.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024777.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

INSURANCE PARTICIPATIONS COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 13.756.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04470, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(025097.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

SOGETEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 33.625.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03220, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour SOGETEL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025106.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

GEA S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 32.000.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 94.062.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 23 février 2005 à 9.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
M. Sterzi
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024780.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

CRUISE LUXCO 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital share: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.228.

In the year two thousand five, on the fourteenth day of the month of January.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appear:

1. CANDOVER 2001 GmbH & Co. KG, represented by DEUTSCHE CANDOVER (MANAGING LIMITED PARTNER) GmbH, a German investment fund having its address at Mainzer Landstrasse 46, 60325 Frankfurt am Main, Germany (hereafter CANDOVER 2001 GmbH),

hereby represented by Marc Loesch lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 10 January 2005.

2. CANDOVER INVESTMENTS PLC, a public limited company existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER INVESTMENTS PLC),

hereby represented by Marc Loesch lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 10 January 2005.

3. CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, a private limited company existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter Candover Trustees),

hereby represented by Marc Loesch lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 10 January 2005.

4. MOURANT & Co. TRUSTEES LIMITED, as trustee of CANDOVER 2001 EMPLOYEE BENEFIT TRUST, a company incorporated in Jersey, Channel Islands, having its registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, United Kingdom, acting in its capacity as Trustee of CANDOVER 2001 EMPLOYEE BENEFIT TRUST (hereafter MOURANT),

hereby represented by Marc Loesch lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 10 January 2005.

5. CANDOVER PARTNERS LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, with registered office at 20, Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER PARTNERS LIMITED), acting in its capacity as General Partner of the following limited partnerships:

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND UK No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and, Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND UK No.1),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND UK No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND UK No.2),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND UK No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND UK No.3),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND UK No. 4 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND UK No.4),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND UK No. 5 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND UK No.5),

- Candover Partners Limited as General Partner of CANDOVER 2001 FUND UK No. 6 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND UK No.6),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND US No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND US No.1),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND US No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND US No.2),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND US No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND US No.3),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND US No. 4 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND US NO.4), and

- CANDOVER PARTNERS LIMITED as General Partner of CANDOVER 2001 FUND US No. 5 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter CANDOVER 2001 FUND US No.5),

hereby represented by Marc Loesch lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 10 January 2005.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties, acting in their capacity as shareholders of the Company, have requested the undersigned notary to document the following:

The appearing parties are the sole shareholders of the société à responsabilité limitée CRUISE LUXCO 2, S.à r.l., having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg incorporated by a deed of the undersigned notary on 25 October 2004, not yet published in the Mémorial C, which articles have never been amended since (the «Company»).

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the subscribed capital by an amount of seventeen million eighty-four thousand five hundred Euro (EUR 17,084,500.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seventeen million ninety-seven thousand Euro (EUR 17,097,000.-).

2. To issue six hundred eighty-three thousand three hundred eighty (683,380) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to be fully paid up, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription for these new shares by CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. and to accept payment in full for each such new shares by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l.

4. To amend article 5 first paragraph of the Company's articles of incorporation in order to reflect the above resolutions.

5. Miscellaneous.

Requests the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed capital by an amount of seventeen million eighty-four thousand five hundred Euro (EUR 17,084,500.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seventeen million ninety-seven thousand Euro (EUR 17,097,000.-).

Second resolution

The shareholders resolve to issue six hundred eighty-three thousand three hundred eighty (683,380) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to be fully paid up, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon, now appears Mr. Marc Loesch acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, by virtue of a proxy given on January 13, 2005, which proxy shall remain attached to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., prenamed, to six hundred eighty three thousand three hundred eighty (683,380) new shares and to make payment in full for each such new shares by a contribution in kind consisting of all the assets and all the liabilities of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., prenamed. The person appearing further states that the assets contributed in kind are free of any pledge or lien and that

there exist no impediments to the free transferability to the Company of all the assets and liabilities of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., the existing shareholders of the various companies the shares of which are contributed having waived their pre-emption rights to the extent necessary to this contribution in kind.

Proof of the ownership by CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. of all the contributed assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a copy of the interim financial statements as at January 13, 2005 of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., which shall remain attached to the present deed. In addition to the items appearing in the pro forma balance sheet, all assets and liabilities of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. are contributed with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

Finally, the person appearing declares that the managers of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. will accomplish all formalities concerning the transfer to the Company of all the assets and liabilities of CRUISE LUXCO 1, S.à r.l.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolve to amend article 5, first paragraph of the Company's articles of incorporation that shall from now on read as follows:

«**Art. 5.** The share capital is fixed at seventeen million ninety-seven thousand Euro (EUR 17,097,000.-) divided into six hundred eighty-three thousand eight hundred eighty (683,880) shares, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all of which are fully paid up.»

Costs and expenses

Insofar as the contribution by CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., a company with registered office in the European Union, consists in a contribution of all its assets and liabilities to the Company, the Company applies for a capital duty exemption in conformity with article 4-1 of the law of 29 December 1971 as amended.

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at seven thousand Euros.

Declaration

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary, by their surname, first names, civil status and residence, the said persons signed together with the notary the present original deed.

Whereas the, present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorze janvier.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Comparaissent:

1. CANDOVER 2001 GmbH & Co. KG, représenté par DEUTSCHE CANDOVER (MANAGING LIMITED PARTNER) GmbH, un fond d'investissement allemand, ayant son siège social à Mainzer Landstrasse 46, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne (ci-après dénommé CANDOVER 2001 GmbH),

représenté aux fins des présentes par M^e Marc Loesch avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 10 janvier 2005.

2. CANDOVER INVESTMENTS PLC, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER INVESTMENTS PLC),

représentée aux fins des présentes par M^e Marc Loesch avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 10 janvier 2005.

3. CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni, (ci-après dénommée CANDOVER TRUSTEES),

représentée aux fins des présentes par M^e Marc Loesch avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 10 janvier 2005.

4. MOURANT & Co. TRUSTEES LIMITED, en qualité de Trustee de CANDOVER 2001 EMPLOYEE BENEFIT TRUST, une société régie par le droit de Jersey, Iles Anglo-Normandes, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles Anglo-Normandes, Royaume-Uni, agissant en sa qualité de Trustee de CANDOVER 2001 EMPLOYEE BENEFIT TRUST (ci-après dénommée MOURANT),

représentée aux fins des présentes par M^e Marc Loesch avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 10 janvier 2005.

5. CANDOVER PARTNERS LIMITED, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER PARTNERS LIMITED), agissant en sa qualité de Gérant des sociétés suivantes:

- CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND UK No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUND UK No. 1),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND UK No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUND UK No. 2),

- CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND UK No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK UK No. 3),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND UK No. 4 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK UK No. 4),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND UK No. 5 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK UK No. 5),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND UK No. 6 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK UK No. 6),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND US No. 1 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK US No. 1),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND US No. 2 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK US No. 2),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND US No. 3 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK US No. 3),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND US No. 4 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK US No. 4),
 - CANDOVER PARTNERS LIMITED en qualité de Gérant de CANDOVER 2001 FUND US No. 5 LIMITED PARTNERSHIP, une société régie par le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après dénommée CANDOVER FUNK US No. 5),
- représentée aux fins des présentes par M^e Marc Loesch avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 10 janvier 2005.

I. Lesdites procurations resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

II. Les comparants, agissant en leur qualité d'associés de la Société, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée CRUISE LUXCO 2, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, le 25 octobre 2004, non encore publié au Mémorial C, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés depuis (la «Société»).

III. Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social à concurrence de dix-sept millions quatre-vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 17.084.500,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de dix-sept millions quatre-vingt-dix-sept mille euros (EUR 17.097.000,-).

2. Émettre six-cent quatre-vingt trois mille trois cent quatre-vingt (683.380) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales préexistantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant sur la proposition d'augmentation du capital.

3. Accepter la souscription de ces parts sociales nouvelles par CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. et accepter la libération intégrale de chacune de ces parts sociales nouvelles par un apport en nature correspondant à l'ensemble de l'actif et du passif de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l.

4. Modifier l'article 5 premier alinéa des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus.

5. Divers.

Requièrent le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix-sept millions quatre-vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 17.084.500,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de dix-sept millions quatre-vingt-dix-sept mille euros (EUR 17.097.000,-).

Seconde résolution

Les associés décident d'émettre six-cent quatre-vingt trois mille trois cent quatre-vingt (683.380) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales préexistantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant sur la proposition d'augmentation du capital.

Souscription et libération

Ensuite comparait M. Marc Loesch agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de la société CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-1882 Luxem-

bourg, 5, rue Guillaume Kroll, en vertu d'une procuration donnée le 13 janvier 2005, laquelle procuration restera attachée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., précitée, six-cent quatre-vingt trois mille trois cent quatre-vingt (683.380) parts sociales nouvelles et libérer intégralement chacune de ces parts sociales par un apport en nature correspondant à l'ensemble de l'actif et du passif de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., précitée. Le comparant déclare en outre que les actifs apportés en nature sont libres de tout gage ou autre privilège et qu'il n'existe aucun obstacle au libre transfert à la Société de l'ensemble de l'actif et du passif de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l.; les associés existant des différentes sociétés concernées ayant renoncé à l'exercice de leur droit préférentiel de souscription concernant les parts sociales qui seront apportées afin de permettre cet apport en nature.

La preuve de la propriété par CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. de l'ensemble de l'actif et du passif apporté à été donnée au notaire instrumentant par une copie des états financiers intérimaires de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. en date du 13 janvier 2005, qui restera annexée au présent acte. En plus des éléments présentés dans le bilan pro forma, tous les actifs et passifs de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. sont apportés avec tous les droits, obligations et engagements connus ou non, qui peuvent ou pourraient y être attachés, de quelque manière que ce soit.

Finalement, le comparant déclare que les gérants de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l. accompliront l'ensemble des formalités relatives au transfert de l'ensemble de l'actif et du passif de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident de modifier l'article 5, premier alinéa, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à dix-sept millions quatre-vingt-dix-sept mille euros (EUR 17.097.000,-), divisé en six cent quatre-vingt trois mille six cent quatre-vingt (683.880) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Frais et dépens

Dans la mesure où l'apport de CRUISE LUXCO 1, S.à r.l., une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, consiste en un apport de l'ensemble de son actif et de son passif à la Société, la Société demande l'application de l'exonération de droit d'apport en conformité avec l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée. Les frais, dépens, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à sept mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénoms usuel, état et demeure, ils ont signés avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: M. Loesch, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, vol. 146S, fol. 84, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

J. Elvinger.

(025387.3/211/273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

CRUISE LUXCO 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.228.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

J. Elvinger

Notaire

(025388.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

GAROFI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04457, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(025104.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FROIDCHAPELLE S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 691.622,93.**Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.843.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 22 février 2005
à 16.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024782.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G. PARMENTIER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9980 Wilwerdingen, 45C, route de Weiswampach.

H. R. Luxemburg B 106.457 .

Im Jahre zweitausendundfünf, am zehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Marc Lecuit, im Amtswohnsitze zu Redingen.

Sind erschienen:

I.- Herr Gerhard Parmentier, Geschäftsmann, geboren zu Thommen (Belgien), am 6. Juni 1963, wohnhaft zu L-9980 Wilwerdingen, 45C, route de Weiswampach,

II.- Frau Natalie Schlabertz, Privatbeamtin, geboren zu Sankt Vith (Belgien), am 22. Mai 1966, wohnhaft zu L-9980 Wilwerdingen, 45C, route de Weiswampach,

handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G. PARMENTIER, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in Wilwerdingen, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar Martine Weinandy, im Amtswohnsitz zu Clerf, am 3. Dezember 1997, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des sociétés et associations Nummer 215 vom 6. April 1998, ohne dass deren Satzung bis heute abgeändert wurde.

welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten Folgendes zu dokumentieren:

I.- Abtretung von Gesellschaftsanteilen

Frau Natalie Schlabertz, vorbenannt, in Kenntnis der finanziellen und wirtschaftlichen Lage der Gesellschaft ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G. PARMENTIER, S.à r.l., erklärt hiermit abzutreten und zu übertragen an Herrn Gerhard Parmentier, vorbenannt, vierzig (40) Anteile dieser Gesellschaft zum Preise von fünfzigtausendfünfhundertsiebzig Euro achtundzwanzig cent (50.570,28 EUR).

Die Parteien erklären alsdann in gegenseitigem Einverständnis die Zahlung obigen Preises vorzunehmen durch Kompensation mit einer Schuld zu Lasten von Frau Natalie Schlabertz und zu Gunsten von Herrn Gerhard Parmentier, in Höhe von fünfzigtausendfünfhundertsiebzig Euro achtundzwanzig cent (50.570,28 EUR), zu Folge eines Teilungsaktes aufgenommen durch den amtierenden Notar am heutigen Tage und vor vorliegender Urkunde, Nummer 71/05 seines Repertoriums, noch nicht einregistriert und überschrieben.

Frau Natalie Schlabertz bestätigt demnach Titel und Quittung über den Abtretungspreis von fünfzigtausendfünfhundertsiebzig Euro achtundzwanzig cent (50.570,28 EUR) wogegen Herr Gerhard Parmentier bestätigt gegenüber Frau Natalie Schlabertz keinerlei Forderung mehr zu haben bezüglich oben erwähntem Teilungsakt.

Herr Gerhard Parmentier wird von heute an gerechnet Eigentümer der übertragenen vierzig (40) Gesellschaftsanteile und tritt von heute an in den Genuss derselben. Das Gewinnbezugsrecht betreffend die vierzig (40) abgetretenen Anteile beginnt jedoch rückwirkend ab dem 1. Januar 2005.

II.- Annahme der Abtretung

Alsdann erklärt Herr Gerhard Parmentier in seiner Eigenschaft als technischer Geschäftsführer mit alleiniger Unterschriftsberechtigung der Gesellschaft ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G. PARMENTIER, S.à r.l., ernannt durch eine der Gründung folgende Gesellschafterversammlung vom 3. Dezember 1997, veröffentlicht wie oben erwähnt, die soeben erfolgte Übertragung der vierzig (40) Geschäftsanteile der Gesellschaft ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G. PARMENTIER, S.à r.l. anzunehmen und die Parteien von jeglicher Zustellung an die Gesellschaft zu entbinden.

III.- Abänderungen der Satzung

a.- Durch eine Entscheidung der Gesellschafterversammlung vom 19. April 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1075 vom 13. Juli 2002 wurde das Gesellschaftskapital rückwirkend auf den 1. Januar 2001 von Luxemburger Franken in Euro umgewandelt.

In Anbetracht obiger Abtretung von Gesellschaftsanteilen sowie der Tatsache, dass bezüglich der Umwandlung des Gesellschaftskapitals in Euro bis jetzt noch keine Satzungsänderung vorgenommen wurde, entscheidet der alleinige Gesellschafter Gerhard Parmentier Artikel 6 der Satzung abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausendzweihundertfünfzig Euro (31.250,00 EUR) und ist aufgeteilt in hundert (100) Anteile von je dreihundertzwei Euro fünfzig cent (312,50 EUR).

Sämtliche hundert (100) Gesellschaftsanteile sind von Herrn Gerhard Parmentier, Geschäftsmann, wohnhaft in Wilwerdingen, gezeichnet».

IV.- Ablösung eines Geschäftsführers

Frau Natalie Schlabertz wird mit sofortiger Wirkung als administrativer Geschäftsführer abgelöst.

Kostenabschätzung

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen vorliegender Urkunde obliegen oder zur Last gelegt werden, betragen schätzungsweise neunhundertfünfzig Euro (950,00 EUR).

Worüber Urkunde, Geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Redingen.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Parmentier, N. Schlabertz, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 14 mars 2005, vol. 406, fol. 22, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert le 23 mars 2005.

M. Lecuit.

(025423.3/243/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G. PARMENTIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9980 Wilwerdingen, 45C, route de Weiswampach.

R. C. Luxembourg B 106.457 .

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 23 mars 2005.

M. Lecuit

Notaire

(025424.3/243/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

PIERMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 70.171.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC05001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(025123.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

JIVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 39.448.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(025131.4/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FINVESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 90.596.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *FINVESTA S.A.*

Signature

(024945.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FINVESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 90.596.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *FINVESTA S.A.*

Signature

(024947.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FINVESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 90.596.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *FINVESTA S.A.*

Signature

(024949.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FIRELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 84.589.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC05003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(025126.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

FIDUPARTNER AG, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 52.619.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC05006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(025130.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

OLYMPIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.078.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(025121.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

OLYMPIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.078.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(025125.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

OLYMPIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.078.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(025128.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH «SRE» S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 38.937.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC05010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(025132.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

VANSAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 73.109.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(025133.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

34924

CHIFRA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.279.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 21 février 2005
à 13.00 heures*

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024783.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

CABINET EXECAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R. C. Luxembourg B 75.403.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 31 décembre 2004

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, sous la dénomination de CABINET EXECAU S.A., inscrite au Registre du Commerce section B numéro 75.403, accepte la démission de la société EXECAU DEVELOPPEMENT S.A. sise 37, rue Romain Fandel à L-4149 Esch-sur-Alzette ainsi que de Madame Anne Lafontaine de leur fonction d'administrateur délégué et conjointement d'administrateur et leur donne quitus pour la gestion jusqu'à ce jour.

Alinéas;

Est nommée comme administrateur Madame Brigitte Jou-Belotti, demeurant à F-57950 Montigny-les-Metz sis 77, rue de Saint-Quentin.

Est nommé comme Administrateur-Délégué Monsieur Patrick Belotti, demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, sis 37, rue Roman Fandel.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025107.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

BILBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 33.546.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2005.

Signature.

(024980.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

BILBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 33.546.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2005.

Signature.

(024978.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

34925

FINBELL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 3.000.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 72.872.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 22 février 2005
à 15.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
M. Sterzi
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024785.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.005.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 1^{er} mars 2005

Sixième résolution

Le mandat de Commissaire de Surveillance, ERNST & YOUNG, 7, parc d'Activité Syrdall, 5365 Munsbach, Luxembourg, est renouvelé pour une nouvelle période de un an prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005, statuant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 2004.

L'Assemblée approuve tous les actes passés par le Commissaire de Surveillance dans le cadre de son présent mandat rétroactivement au 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme
P. Jeanbart / N.-G. Homsy
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025157.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

AV-HE BA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 62.144.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 16 février 2005

Conseil d'administration

L'Assemblée Générale constate la démission avec effet immédiat, de ses fonctions d'administrateur de la société, la société de droit irlandais, RALO INTERNATIONAL Ltd, ayant son siège social à Dublin.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

A l'issue de cette Assemblée le conseil d'administration se compose comme suit:

- BLARLIN CORPORATION, société de droit américain, ayant son siège social 3511, Silverside Road - Wilmington - Etat du Delaware - USA;
- SEANEST Ltd, société de droit américain, ayant son siège social 3511, Silverside Road Wilmington - Etat du Delaware - USA;
- Madame Bénédicte Yvonne Maria Legros, demeurant 38, rue de l'église B-1620 Drogenbos.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2008.

Administrateur-délégué

L'Assemblée Générale nomme, avec effet immédiat, administrateur-délégué de la société:

La société de droit américain BLARLIN CORPORATION, ayant son siège social, 3511, Silverside Road Wilmington - Etat du Delaware - USA.

La société se trouve valablement engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Le mandat de l'Administrateur-délégué nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2008.

Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale accepte avec effet immédiat, la démission du commissaire aux comptes:

FIDACOZ, S.à r.l. ayant son siège social à Luxembourg, 99, rue des Trévires.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, la société MGI LUXEMBOURG, S.à r.l. société ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon, comme commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2008.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02042. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(025315.3/1218/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

FELOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 4.500.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.415.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 22 février 2005 à 10.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01396. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(024788.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-TWO) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 106.066.

In the year two thousand and five, on the eleventh of March.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-TWO) S.A., R.C.S. Luxembourg B 106.066, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated February 10, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at eleven thirty, Mr. Luc Sunnen, «réviseur d'entreprises», with professional address at 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr. Frank Stolz-Page, notary's clerk, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Marc Prospert, notary's clerk, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the twenty-nine thousand one hundred and sixty-one (29,161) shares having a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, representing the total issued capital of thirty-six thousand four hundred fifty-one euros and twenty-five cents (EUR 36,451.25) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxy holder of the shareholders all represented at the meeting and by the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Acknowledgement of the full payment in cash of the Company's issued capital further to the receipt by the Company of an amount of twenty-six thousand four hundred and fifty-one euro twenty-five cents (EUR 26,451.25) in payment of the seventy-two point fifty-seven percent (72.57%) so far unpaid portion of its issued capital.

2. Increase of the issued share capital by an amount of thirteen thousand five hundred and forty-eight euro seventy five cents (EUR 13,548.75), so as to raise it from its present amount of thirty-six thousand four hundred and fifty-one euro twenty-five cents (EUR 36,451.25) to fifty thousand euro (EUR 50,000.-), by the creation and issue of ten thousand eight hundred and thirty-nine (10,839) new shares with a par value and at a price of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

3. Acceptance of subscriptions and payments from a group of identified individuals and companies.
4. Subsequent amendment of Article 5.1. of the Articles of Incorporation.
5. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

Further to the receipt by the Company of a cash amount of twenty-six thousand four hundred and fifty-one euro twenty-five cents (EUR 26,451.25) in payment of seventy-two point fifty-seven percent (72.57%) of its issued capital, which amount is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proven to the notary who expressly bears witness to it, the Company's issued capital amounting to thirty-six thousand four hundred and fifty-one euro twenty-five cents (EUR 36,451.25) is fully paid up.

Second resolution

The issued capital of the Company is increased by an amount of thirteen thousand five hundred and forty-eight euro seventy-five cents (EUR 13,548.75), so as to raise it from its present amount of thirty-six thousand four hundred and fifty-one euro twenty-five cents (EUR 36,451.25) to fifty thousand euro (EUR 50,000.-) by the creation and issue of ten thousand eight hundred and thirty-nine (10,839) new shares with a par value and at a price of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The existing shareholders having renounced to their preferential subscription right, these new shares have been entirely subscribed to as follows:

1. for 1,510 shares by José María Castañe Ortega, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 9, 2005;
2. for 604 shares by Manuel López Donaire, resident at c/ Nuria 9, 28034 Madrid, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 10, 2005;
3. for 604 shares by María Belén López Donaire, resident at c/ Ebro 8, 28034 Madrid, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 10, 2005;
4. for 604 shares by Alfredo López Rojas, resident at c/ Ebro 8, 28034 Madrid, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 10, 2005;
5. for 604 shares by José Luis Díez, resident at Castillo de Malpica 65, 28692 Villafranca del Castillo (Madrid), Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 10, 2005;
6. for 604 shares by Renaud M. Rivain, resident at Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 9, 2005;
7. for 1,754 shares by Salvador Sánchez-Terán Hernández, resident at Calle Menéndez Pidal 20, 1º A, 28036 Madrid, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 7, 2005;
8. for 1,630 shares by ALINA CORPORATE, S.L., a company established and having its registered office at Avda. Europa 24, 28108 Alcobendas (Madrid), Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 10, 2005;
9. for 2,925 shares by H.I. PARTNERS, S.L., a company established and having its registered office at Aiboa 20, 48992 Getxo, Vizcaya, Spain, here represented by Mr. Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on March 9, 2005.

All such proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The new shares have been entirely paid up in cash, as has been proven to the undersigned notary, who expressly bears witness to it, so that the amount of thirteen thousand five hundred and forty-eight euro seventy-five cents (EUR 13,548.75) is forthwith at the free disposal of the Company.

As a consequence, Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. Capital**

5.1. The Company has an issued capital of fifty thousand euro (EUR 50,000.-), represented by forty thousand (40,000) shares of stock having a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven forty-five.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-TWO) S.A., R.C.S. Luxembourg B 106.066, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 février 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Luc Sunnen, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les vingt-neuf mille cent soixante et une (29.161) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, constituant l'intégralité du capital social émis de trente-six mille quatre cent cinquante et un euros et vingt-cinq cents (EUR 36.451,25), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Constatation de la libération intégrale du capital souscrit de la Société suite à la réception par la Société d'un montant de vingt-six mille quatre cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (EUR 26.451,25) en règlement des soixante-douze virgule cinquante-sept pour cent (72,57%) du montant jusqu'à présent non libéré de son capital souscrit.

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de treize mille cinq cent quarante-huit euros soixante-quinze cents (13.548,75) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille quatre cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (36.451,25) à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) par la création et l'émission de dix mille huit cent trente-neuf (10.839) actions nouvelles de valeur nominale et au prix de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

3. Acceptation des souscriptions et paiements par un groupe identifié d'individus et de sociétés.

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts.

5. Divers.

Après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La Société ayant reçu un montant en espèces de vingt-six mille quatre cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (EUR 26.451,25) en paiement de soixante douze virgule cinquante-sept pour cent (72,57%) de son capital souscrit, ce montant étant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément, le capital souscrit de la Société d'un montant total de trente-six mille quatre cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (EUR 36.451,25,-) se trouve intégralement libéré.

Seconde résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de treize mille cinq cent quarante-huit euros soixante-quinze cents (13.548,75) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille quatre cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (36.451,25) à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) par la création et l'émission de dix mille huit cent trente-neuf (10.839) actions nouvelles d'une valeur nominale et au prix de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Les actionnaires actuels ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites comme suit:

1. pour 1.510 actions par José Maria Castañe Ortega, domicilié Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 mars 2005;

2. pour 604 actions par Manuel López Donaire, domicilié c/ Nuria 9, 28034 Madrid, Espagne, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 mars 2005;

3. pour 604 actions par María Belén López Donaire, domiciliée c/ Ebro 8, 28034 Madrid, Espagne, ici représentée par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 mars 2005;

4. pour 604 actions par Alfredo Lopez Rojas, domicilié c/ Ebro 8, 28034 Madrid, Espagne, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 mars 2005;

5. pour 604 actions par José Luis Diez, domicilié Castillo de Malpica 65, 28692 Villafranca del Castillo (Madrid), Espagne, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 mars 2005;

6. pour 604 actions par Renaud M. Rivain, domicilié Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 mars 2005;

7. pour 1.754 actions par Salvador Sánchez-Terán Hernández, domicilié Calle Menéndez Pidal 20, 1° A, 28036 Madrid, Espagne, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 mars 2005;

8. pour 1.630 actions par ALINA CORPORATE, S.L., une société établie et ayant son siège social à Avda. Europa 24, 28108 Alcobendas (Madrid), Espagne, ici représentée par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 mars 2005;

9. pour 2.925 actions par H.I. PARTNERS, S.L., une société établie et ayant son siège social à Aiboa 20, 48992 Getxo, Vizcaya, Espagne, ici représentée par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 mars 2005.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les nouvelles actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de treize mille cinq cent quarante-huit euros soixante-quinze cents (EUR 13.548,75) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

En conséquence, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social

5.1. La Société a un capital émis de cinquante mille euros (EUR 50.000,-), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Sunnen, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, vol. 147S, fol. 48, case 12. – Reçu 135,49 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

A. Schwachtgen.

(025609.3/230/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-TWO) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 106.066.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 300 du 11 mars 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(025610.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

EURO AMEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg

R. C. Luxembourg B 25.584.

L'an deux mille cinq, le deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding EURO AMEX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 25.584, constituée suivant acte reçu le 24 février 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 139 du 18 mai 1987.

L'assemblée est présidée par Madame Sandrine Lariccia-Citti, employée privée, adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Coulon-Racot, employée privée, adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 25.000 (vingt-cinq mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dernière phrase de l'article 1^{er} des statuts comme suit:
«La durée de la société est illimitée.»
2. Modification de l'article 4 § 3 des statuts comme suit: «En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.»
3. Modification de l'article 5 § 3 des statuts comme suit: «Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, fax ou télégramme, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, fax ou télégramme.»
4. Suppression de l'article 7 des statuts concernant le dépôt d'actions en garantie des mandats des administrateurs et commissaire et renumérotation des articles suivants.
5. Suppression de la dernière phrase de l'article 8 (nouvel article 7 des statuts): «Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1987.»
6. Changement de la monnaie d'expression du capital social de Dollars US en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2005.
7. Suppression de la valeur nominale des 25.000 actions représentatives du capital social.
8. Conversion au cours de 0,738607 EUR pour 1 USD du capital social de USD 2.500.000,- en EUR 1.846.517,50 sans modification du nombre des actions.
9. Modification subséquente de l'article 3 § 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à un million huit cent quarante-six mille cinq cent dix-sept euros et cinquante cents (EUR 1.846.517,50) divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»
10. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dernière ase de l'article premier des statuts comme suit:
«La durée de la société est illimitée.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le troisième paragraphe de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le troisième paragraphe de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres. est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, fax ou télégramme, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, fax ou télégramme.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article sept statuts, et de renuméroter les articles suivants.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de supprimer la dernière ase du nouvel article 7 des statuts.

Sixième résolution

L'assemblée décide de convertir la monnaie xpression du capital social de dollars US en euros avec effet au 1^{er} janvier 2005.

Septième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des 25.000 actions représentatives du capital social.

Huitième résolution

L'assemblée décide de convertir la capital social de son montant actuel de USD 2.500.000,- en EUR 1.846.517,50 selon un taux de conversion de 0,738607 EUR=1 USD.
Cette conversion ne modifie pas le nombre d'actions représentatives du capital social.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à un million huit cent quarante-six mille cinq cent dix-sept euros et cinquante cents (EUR 1.846.517,50) divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.
Signé: S. Lariccia, C. Coulon-Racot, C. Day-Royemans, J. Elvinger.
Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 33, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 mars 2005. J. Elvinger.

(025371.3/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

**HH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. BUTTERCUP INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 104.671.

In the year two thousand and five, on the fourth of March.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of the Cayman Islands, British West Indies, having its registered office at West Wind Building, Harbour Drive, P.O. Box 1111, George Town, Grand Cayman, British West Indies,

here represented by Mr. Jean-Marc Delcour, licencié en droit, with professional address in Luxembourg by virtue of a proxy given on March 4, 2005, in George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- Pursuant to a share transfer under private seal dated February 25, 2005, filed with Luxembourg-Sociétés on March 3, 2005, ref. LSO-BC00724, HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED has become the sole shareholder of BUTTERCUP INVESTMENTS S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer (the Company), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 2, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to change the name of the Company into HH HOLDINGS S.à.r.l., as well as to amend the object of the Company.

As a consequence of this resolution, the sole shareholder decides to amend Article 2 and Article 3 of the Articles of Association which will henceforth read as follows:

«**Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect interest. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and financial operations which directly or indirectly favour or relate to its object.»

«**Art. 3.** The Company exists under the name of HH HOLDINGS S.à r.l.»

Second resolution

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, in its capacity as sole shareholder of the Company, resolves to revoke with immediate effect SOLON DIRECTOR LIMITED as manager of the Company.

Third resolution

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to appoint as managers of the Company for an indefinite period of time:

- Mr. John B. Mills, consultant, born on 28 February 1969 in Cape Town (South Africa), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg; and
- Mr. Hermanus R.W. Troskie, consultant, born on 24 May 1970 in Amsterdam (the Netherlands), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatre mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, une société de droit des Iles Cayman, British West Indies, ayant son siège social à West Wind Building, Harbour Drive, P.O. Box 1111, George Town, Grand Cayman, British West Indies, ici représentée par Monsieur Jean-Marc Delcour, licencié en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 mars 2005, à George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- En vertu d'une cession de parts sous seing privé en date du 25 février 2005, enregistrée à Luxembourg-Sociétés le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00724, HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED est devenue l'associée unique de BUTTERCUP INVESTMENTS S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 décembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
- Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 125,-) chacune.

La partie comparante, agissant par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, en sa qualité d'associée unique de la Société, décide de changer le nom de la Société en HH HOLDINGS S.à r.l., ainsi que d'en modifier l'objet.

En conséquence, l'associée unique décide de modifier l'article 2 ainsi que l'article 3 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales et financières qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.»

«**Art. 3.** La Société existe sous la dénomination HH HOLDINGS S.à r.l.»

Deuxième résolution

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, en sa qualité d'associée unique de la Société, décide de révoquer avec effet immédiat SOLON DIRECTOR LIMITED en tant que gérant de la Société.

Troisième résolution

HELLY HANSEN HOLDINGS LIMITED, en sa qualité d'associée unique de la Société, décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. John B. Mills, consultant, né le 28 février 1969 au Cap (Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg; et

- M. Hermanus R.W. Troskie, consultant, né le 24 mai 1970 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. Delcour, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, vol. 147S, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

A. Schwachtgen.

(025615.3/230/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

**HH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. BUTTERCUP INVESTMENTS S.à r.l.).**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 104.671.

Statuts coordonnés suivant les actes n° 288 du 4 mars 2005 et n° 293 du 8 mars 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(025619.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

SDD DATADEPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 70.564.

RECTIFICATIF

L'an deux mille cinq, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SDD DATADEPO S.A., ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 70.564, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 septembre 1999, numéro 702. Les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 16 décembre 2004 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Maître Roy Reding, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été comparées ne varier par les comparants.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Rectification du montant du capital souscrit et autorisé dans l'article 5 des statuts à l'occasion de la conversion de la devise du capital intervenue en date du 16 décembre 2004;

2) Augmentation subséquente du capital social en espèces afin de le porter à EUR 31.000,- sans création d'actions nouvelles;

3) Modification de l'article 5 des statuts;

4) Changement d'administrateur.

Le président expose qu'à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2004 mentionnée ci-dessus la devise du capital a été convertie de US dollars en euros. Suite à une erreur matérielle arithmétique, le capital souscrit et autorisé après conversion au cours de change de US dollars 1,2985 pour euro 1 ou US dollars 1 pour 0,7701 euro s'élèvent respectivement à vingt-six mille neuf cent cinquante-trois euros et cinquante cents (EUR 26.953,50) et cent quatre-vingt-douze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 192.525,-). En foi de quoi l'assemblée requiert le notaire instrumentaire de faire les rectifications qui s'imposent partout où besoin sera.

Ensuite l'assemblée aborde les points 2 et 3 de l'ordre du jour et prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Constatant que le capital souscrit est inférieur au capital minimum légal, l'assemblée décide à l'unanimité d'augmenter le capital social de quatre mille quarante-six euros et cinquante cents (EUR 4.046,50) pour le porter de vingt-six mille neuf cent cinquante-trois euros et cinquante cents (EUR 26.953,50) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sans création d'actions nouvelles en augmentant le pair comptable des actions.

Souscription et libération

La souscription et la libération intégrale ont eu lieu immédiatement moyennant versement en espèces par les actionnaires actuels au prorata des actions qu'ils détiennent de sorte que le montant de quatre mille quarante-six euros et cinquante cents (EUR 4.046,50) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de modifier les alinéas 1 et 4 de l'article 5 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Art.5. (alinéa 1^{er}). Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent cinquante (350) actions sans désignation de valeur nominale.

Art.5. (alinéa 4). Le capital autorisé de la société est fixé à cent quatre-vingt-douze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 192.525,-) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

Ensuite, l'assemblée acte la démission en date du 16 décembre 2004 de Monsieur Fabrizio Cerina au poste d'administrateur et nomme en remplacement de ce dernier Monsieur Gérard Norton, administrateur de société, né le 16 octobre 1941 à Bombay, demeurant avenue de l'Annonciade, 17, 98000 Monaco dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Pour autant que de besoin, l'assemblée réitère son autorisation au conseil d'administration de nommer en son sein un administrateur-délégué.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Mathot, S. Hennericy, R. Reding, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, vol. 147S, fol. 37, case 11. – Reçu 40,47 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 mars 2005.

P. Bettingen.

(025365.3/202/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

**E.M.A.C.O.M., EMPRESA DE MANUTENCION Y CONSIGNACION MARITIMA, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 106.110.

L'an deux mille cinq, le quatre mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.621,

ici dûment représentée par Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. La société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., ayant son siège social à E-28006 Madrid, Calle Velazquez 126, 7^o AB (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid sous le numéro: Tome 20.593, Livre 0, Folio 62, Section 8, Feuille M-364565,

ici dûment représentée par Monsieur Claude Kremer, employé privé, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que les comparantes sont les seules et uniques associées actuelles de la société à responsabilité limitée EMPRESA DE MANUTENCION Y CONSIGNACION MARITIMA (E.M.A.C.O.M.), S.à r.l., avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 106.110, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 janvier 2005, en voie de publication au Mémorial C,
et que les comparantes ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les comparantes constatent qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé, la société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., prédésignée, a cédé 100 (cent) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune dans la prédite société EMPRESA DE MANUTENCION Y CONSIGNACION MARITIMA (E.M.A.C.O.M.), S.à r.l., à la société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., prédésignée.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. La société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.621, neuf cents parts sociales.	900
2. La société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., ayant son siège social à E-28006 Madrid, Calle Velazquez 126, 7° AB (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid sous le numéro: Tome 20.593, Livre 0, Folio 62, Section 8, Feuille M-364565, cent parts sociales	100
Total: mille parts sociales.	1.000

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Kremer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mars 2005, vol. 531, fol. 10, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinger, le 23 mars 2005.

J. Seckler.

(025362.3/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

P.D.I., PUERTOS DEVELOPMENT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 105.362.

L'an deux mille cinq, le quatre mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junjlinger (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.621,

ici dûment représentée par Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. La société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., ayant son siège social à E-28006 Madrid, Calle Velazquez 126, 7° AB (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid sous le numéro: Tome 20.593, Livre 0, Folio 62, Section 8, Feuille M-364565,

ici dûment représentée par Monsieur Claude Kremer, employé privé, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que les comparantes sont les seules et uniques associées actuelles de la société à responsabilité limitée PUERTOS DEVELOPMENT INTERNATIONAL (P.D.I.), S.à r.l., avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 105362, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 décembre 2004, en voie de publication au Mémorial C, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 janvier 2005, en voie de publication au Mémorial C,

et que les comparantes ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les comparantes constatent qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé, la société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., prédésignée, a cédé 100 (cent) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune dans la prédite société PUERTOS DEVELOPMENT INTERNATIONAL (P.D.I.), S.à r.l., à la société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., prédésignée.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. La société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.621, neuf cents parts sociales	900
2. La société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., ayant son siège social à E-28006 Madrid, Calle Velazquez 126, 7° AB (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid sous le numéro: Tome 20.593, Livre 0, Folio 62, Section 8, Feuille M-364565, cent parts sociales	100
Total: mille parts sociales	1.000

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Kremer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mars 2005, vol. 531, fol. 10, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 mars 2005.

J. Seckler.

(025360.3/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

PARTICIPACIONES INVERSIONES PORTUARIAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 104.789.

L'an deux mille cinq, le quatre mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.621,

ici dûment représentée par Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. La société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., ayant son siège social à E-28006 Madrid, Calle Velazquez 126, 7° AB (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid sous le numéro: Tome 20.593, Livre 0, Folio 62, Section 8, Feuille M-364565,

ici dûment représentée par Monsieur Claude Kremer, employé privé, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que les comparantes sont les seules et uniques associées actuelles de la société à responsabilité limitée PARTICIPACIONES INVERSIONES PORTUARIAS, S.à r.l., avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 104.789, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 novembre 2004, en voie de publication au Mémorial C,

et que les comparantes ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les comparantes constatent qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé, la société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., prédésignée, a cédé 100 (cent) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune dans la prédite société PARTICIPACIONES INVERSIONES PORTUARIAS, S.à r.l. à la société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., prédésignée.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. La société anonyme PROGOSA SHIPPING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.621, neuf cents parts sociales . . .	900
2. La société de droit espagnol PROGOSA SHIPPING INVESTMENTS S.L., ayant son siège social à E-28006 Madrid, Calle Velazquez 126, 7° AB (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid sous le numéro: Tome 20.593, Livre 0, Folio 62, Section 8, Feuille M-364565, cent parts sociales . . .	100
Total: mille parts sociales	1.000

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Kremer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mars 2005, vol. 531, fol. 10, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 mars 2005.

J. Seckler.

(025358.3/231/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

GARIBALDI GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 104.785.

In the year two thousand and five, on the eighth of March.

Before Maître Camille Mines, notary residing in Capellen, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

HEDF LUXEMBOURG S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg,

here represented by Mr. Lionel Spizzichino, LL.M., residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in London (United Kingdom), on 1st March 2005,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of GARIBALDI GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall, Grand Duchy of Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 104.785, incorporated pursuant to a deed of notary André Schwachtgen on 10th of December 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter the «Company»).

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

Amendment of article 12.2 of the articles of association of the Company.

The appearing party, represented as stated above, took the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder resolved to amend article 12.2. of the articles of association of the Company in order for it to read as follows:

«**Art. 12.2.** The manager(s) need not to be shareholders.»

Whereof the present deed is drawn up in Capellen on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with Us, the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit mars.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, le dernier nommé restant dépositaire du présent acte.

A comparu:

HEDF LUXEMBOURG S.à r.l., une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée Londres (Royaume-Uni), en date du 1^{er} mars 2005.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associé de GARIBALDI GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 104.785, constituée suivant acte du notaire André Schwachtgen en date du 10 décembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'article 12.2 des statuts de la Société.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier l'article 12.2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.2.** Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Spizzichino, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, vol. 147S, fol. 41, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2005.

A. Schwachtgen.

(025633.3/230/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

GARIBALDI GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 104.785.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 292 du 8 mars 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(025634.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 25.000.

Registered office: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 106.208.

In the year two thousand five, the second day of March.

Before Mr. Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company has been incorporated on 14 February 2005 pursuant to a deed of Mr. Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 90.028 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Bernard Beerens, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 2 March 2005,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder owns all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 3,463,576,200.- (three billion four hundred sixty-three million five hundred seventy-six thousand two hundred dollars of the United States of America) in order to bring the share capital from its present amount of USD 25,000.- (twenty-five thousand dollars of the United States of America), represented by 250 (two hundred fifty) shares having a nominal value of USD 100.- (one hundred dollars of the United States of America) each to USD 3,463,601,200.- (three billion four hundred sixty-three million six hundred one thousand two hundred dollars of the United States of America), by way of the issue of 34,635,762 (thirty-four million six hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-two) new shares of the Company, having a nominal value of USD 100.- (one hundred dollars of the United States of America) each.

2. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 4 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of USD 3,463,576,200.- (three billion four hundred sixty-three million five hundred seventy-six thousand two hundred dollars of the United States of America) in order to bring the share capital from its present amount of USD 25,000.- (twenty-five thousand dollars of the United States of America), represented by 250 (two hundred fifty) shares having a nominal value of USD 100.- (one hundred dollars of the United States of America) each to USD 3,463,601,200.- (three billion four hundred sixty-three million six hundred one thousand two hundred dollars of the United States of America), by way of the issue of 34,635,762 (thirty-four million six hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-two) new shares of the Company, having a nominal value of USD 100.- (one hundred dollars of the United States of America) each.

Second resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with its registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 99.124 (Holdings Two), hereby represented by Bernard Beerens, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 2 March 2005, declares to (i) subscribe to 34,635,762 (thirty-four million six hundred thirty-five thousand seven hundred sixty-two) shares of the Company, having a nominal value of USD 100.- (one hundred dollars of the United States of America) each, and to (ii) pay them up entirely by a contribution in kind consisting of its following assets and liabilities (the Holdings Two Assets):

* the Lux YMC 9.68% Senior Debenture (A) Due 30 September 2010 in the principal amount of USD 1,300,000,000.- (one billion three hundred million dollars of the United States of America);

* the Lux YMC 9.93% Senior Debenture (B) Due 30 September 2010 in the principal amount of USD 100,000,000.- (one hundred million dollars of the United States of America);

* the Lux YMC 10.18% Senior Debenture (C) Due 30 September 2010 in the principal amount of USD 100,000,000.- (one hundred million dollars of the United States of America);

* USD 157,444,104.- (one hundred fifty-seven million four hundred forty-four thousand one hundred four dollars of the United States of America) of shares held by Holdings Two in the share capital of Enduring Organisation; and

* 31,195,265 (thirty-one million one hundred ninety-five thousand two hundred sixty-five) shares with book value of USD 1,806,132,190.- (one billion eight hundred six million one hundred thirty-two thousand one hundred ninety dollars of the United States of America) held by Holdings Two in the share capital of WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Such contribution in kind of the Holdings Two Assets to the Company is made simultaneously with the contribution by Holdings Two of its remaining assets and liabilities (other than the Holdings Two Assets) to WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Holdings Three) in exchange for an issue of new shares of Holdings Three, at the occasion of an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Holdings Three, it being understood that the contributions made by Holdings Two to the Company and to Holdings Three constitute a simultaneous contribution of all the assets and liabilities of Holdings Two.

The extraordinary general meeting of the sole shareholder of Holdings Three is deemed to be held simultaneously to the present Meeting before the undersigned notary.

The contribution in kind of the Holdings Two Assets to the Company, in an aggregate amount of USD 3,463,576,295.- (three billion four hundred sixty-three million five hundred seventy-six thousand two hundred ninety-five dollars of the United States of America) is to be allocated as follows:

(i) an amount of USD 3,463,576,200.- (three billion four hundred sixty-three million five hundred seventy-six thousand two hundred dollars of the United States of America) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an aggregate amount of USD 95.- (ninety-five dollars of the United States of America) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Holdings Two Assets to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of Holdings Two as per 2 March 2005 and signed for approval by the management of Holdings Two, which shows that the net asset value of the assets and liabilities contributed to the Company is worth at least USD 3,463,576,295.- (three billion four hundred sixty-three million five hundred seventy-six thousand two hundred ninety-five dollars of the United States of America).

It results furthermore from a certificate dated 2 March 2005, issued by the management of Holdings Two that:

1. the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l. (Holdings Two) to WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l. (the Company), are shown on the attached balance sheet as per 2 March 2005;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least at USD 3,463,576,295.- (three billion four hundred sixty-three million five hundred seventy-six thousand two hundred ninety-five dollars of the United States of America) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by Holdings Two and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the management of Holdings Two.

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in capital, as follows:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	250 shares
WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l.	34,635,762 shares

The Meeting resolves to amend article 4 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is set at USD 3,463,601,200.- (three billion four hundred sixty-three million six hundred one thousand two hundred Dollars of the United States of America), represented by 34,636,012 (thirty-four million six hundred thirty-six thousand twelve) shares having a nominal value of USD 100.- (one hundred Dollars of the United States of America) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Costs

Insofar as the contribution in kind consists of assets and liabilities of a company incorporated in the European Union (i.e. the Grand-Duchy of Luxembourg) to another company incorporated in the European Union (i.e. the Grand-Duchy of Luxembourg) and transferring simultaneously its remaining assets and liabilities to another company incorporated in the European Union (i.e. the Grand-Duchy of Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately eight five hundred euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé de WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 14 février 2005 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

A comparu WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.028 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Bernard Beerens, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 2 mars 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital social de la Société;
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 3.463.576.200,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million cinq cent soixante-seize mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter la capital social de son montant actuel de USD 25.000,- (vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune à USD 3.463.601.200,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million six cent un mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 34.635.762 (trente-quatre million six cent trente-cinq mille sept cent soixante-deux) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune;

2. Souscription et paiement à l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1.;

3. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1.;

4. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société;

5. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de USD 3.463.576.200,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million cinq cent soixante-seize mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter la capital social de son montant actuel de USD 25.000,- (vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune à USD 3.463.601.200,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million six cent un mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) par rémission de 34.635.762 (trente-quatre million six cent trente-cinq mille sept cent soixante-deux) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

Intervention - Souscription - Paiement

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.124 (Holdings Two), ici représentée par Maître Bernard Beerens, prénommé, agissant en

vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 2 mars 2005, déclare (i) souscrire à 34.635.762 (trente-quatre million six cent trente-cinq mille sept cent soixante-deux) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune et (ii) les payer entièrement par un apport en nature se composant de ses actifs et passifs suivants (les Actifs de Holdings Two):

* Lux YMC 9.68% Senior Debenture (A) dû le 30 septembre 2010 d'un montant de USD 1.300.000.000,- (un milliard trois cent millions dollars des Etats-Unis d'Amérique);

* Lux YMC 9.93% Senior Debenture (B) dû le 30 septembre 2010 d'un montant de USD 100.000.000,- (cent millions dollars des Etats-Unis d'Amérique);

Lux YMC 10.18% Senior Debenture (C) dû le 30 septembre 2010 d'un montant de USD 100.000.000,- (cent millions dollars des Etats-Unis d'Amérique);

* USD 157.444.104,- (cent cinquante-sept million quatre cent quarante-quatre mille cent quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique) parts sociales détenues par Holdings Two dans le capital social de Enduring Organisation; et

* 31.195.265,- (trente et un millions cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante-cinq) parts sociales d'une valeur comptable de USD 1.806.132.190 (un milliard huit cent six millions cent trente-deux mille cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique) détenues par Holdings Two dans le capital social de WPP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Cet apport en nature des Actifs de Holdings Two à la Société est fait simultanément avec l'apport par Holdings Two de ses actifs et passifs restants (autres que les Actifs de Holdings Two) à WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Holdings Three) en échange d'une émission de nouvelles parts sociales de Holdings Three, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Holdings Three, étant entendu que les apports faits par Holdings Two à la Société et à Holdings Three constituent un apport simultané de tous les actifs et passifs de Holdings Two.

L'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Holdings Three est considérée comme tenue simultanément à la présente Assemblée, devant le notaire soussigné. L'apport en nature des Actifs de Holdings Two à la Société d'un montant total de USD 3.463.576.295,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million cinq cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de USD 3.463.576.200,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million cinq cent soixante-seize mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera affecté au compte capital nominal de la Société, et

(ii) un montant de USD 95,- (quatre-vingt-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera affecté au compte prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport en nature des Actifs de Holdings Two apportés à la Société est documentée par, inter alia, un bilan de Holdings Two daté 2 mars 2005 et signé pour approbation par le management de Holdings Two, qui montre que la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société a une valeur au moins égale à USD 3.463.576.295 (trois milliard quatre cent soixante-trois million cinq cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique).

Il résulte par ailleurs d'un certificat daté du 2 mars 2005 émis par le management de Holdings Two que:

1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l. (Holdings Two), à WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l. (la Société), sont mentionnés au bilan ci-joint en date du 2 mars 2005;

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société telle que figurant au bilan est estimée à un montant d'au moins USD 3.463.576.295,- (trois milliard quatre cent soixante-trois million cinq cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique) et que depuis la date dudit bilan, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société;

3. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement transférables par Holdings Two et ne font l'objet d'aucune limitation ou d'une restriction et ne sont grevés d'aucun gage ou d'autre droit limitant leur transférabilité ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités de transfert de propriété juridique des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplies par le management de Holdings Two.»

Une copie des documents mentionnés ci-dessus, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, devront demeurer annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

L'Assemblée décide d'acter que l'actionariat de la Société suite à l'augmentation de capital est comme suit:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	250 parts sociales
WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l.	34.635.762 parts sociales

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 3.463.601.200,- (trois milliard quatre soixante-trois million six cent un mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 34.636.012 (trente-quatre million six cent trente-six mille douze) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société.

Exonération fiscale

L'apport en nature représente l'actif et du passif d'une société de l'Union Européenne à une autre société de l'Union Européenne (le Grand-Duché de Luxembourg) et transférant simultanément ses actifs et passifs restant à une autre société de l'Union Européenne (le Grand-Duché de Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi sur les apports de capitaux du 29 décembre 1971, telle que modifiée, portant sur l'exonération du droit d'apport.

Frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ huit mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ledit mandataire a signé le présent acte avec nous, le notaire.

Signé: B. Beerens, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 34, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

J. Elvinger.

(025372.3/211/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2005.

ASRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 94.454.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 21 février 2005 à 11.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg à 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024789.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2005.

SPL WORLDGROUP BV, Société Anonyme.

Registered office: NL-1043EJ Amsterdam, 140, Teleportboulevard.

The shareholders are invited to take part in the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on August 1st, 2005 at 5, rue Eugène Ruppert in L-2453 Luxembourg.

Agenda:

1. Confirmation of the transfer of the principal place of establishment of the Company from Teleportboulevard 140, NL-1043EJ Amsterdam (The Netherlands) to 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, its registered office remaining in the Netherlands.
2. Adoption of the share capital of the Company complying with Luxembourg legislation.
3. Submission of the Company to Luxembourg laws as a legal entity situated in the Grand Duchy of Luxembourg and adoption of new articles of association complying with Luxembourg legislation.
4. Approval of the balance sheet and opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of the Netherlands nationality, remaining, without limitation, the ownership in their entirety of the Luxembourg company which will continue to own all the

assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of the Netherlands nationality.

5. Confirmation of the administrative and effective management seat at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
6. Confirmation of the appointment of a manager of the Company.
7. Empowerment of the manager of the Company, with the power to sub-delegate, to perform any acts and formalities required pursuant to the transfer of the principal establishment of the Company, both in the Netherlands and Luxembourg and, to the extent necessary, approval, acceptance, ratification and confirmation of all the actions taken by the manager of the Company in respect with the above-mentioned transfer.
8. Miscellaneous.

II (03422/655/28)

The Board of Directors.

IVIMA FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.644.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 12 août 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2005 n'a pu délibérer valablement sur le point 6 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03286/755/16)

Le Conseil d'Administration.

GIOCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 75.506.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à Luxembourg au siège social, le 1^{er} août 2005 à 12.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mai 2005.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Décharge spéciale à donner à un Administrateur démissionnaire.
7. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
8. Divers.

II (03341/802/18)

Le Conseil d'Administration.
